

La vaccination serait dangereuse? Fake news!

EDELHART KEMPENEERS

Directeur médical chez Attentia

La rougeole se propage à toute vitesse en Belgique. L'aspect positif, c'est que cela ravive le fameux débat sur l'importance de la vaccination.

Pourquoi depuis quelques années les gens se montrent-ils si virulents envers les vaccins? Combien de vies n'ont-elles pas été sauvées grâce à eux? Et pourtant, il subsiste beaucoup de préjugés, parfois alimentés par les médecins eux-mêmes.

Les partisans de la médecine naturelle et de l'homéopathie qualifient la vaccination de non naturelle, prétendant que le système immunitaire de l'organisme doit faire son travail lui-même. Or c'est exactement ce que font les vaccins! Ils l'exposent à de micro-organismes affaiblis, voire inactivés, pour s'en débarrasser sans effet néfaste (par exemple la maladie, des séquelles ou même la mort).

Rougeole, rubéole et oreillons

Cela étant, la situation en Belgique n'est pas mauvaise du tout. 96,2% des enfants arrivant à leur premier anniversaire sont en effet vaccinés contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Avec des écarts régionaux, certes, comme l'a encore révélé l'épidémie de rougeole en 2017. Sur les 369 cas répertoriés, plus de 300 étaient recensés en Wallonie. La cause? Dans certaines régions, le

taux de vaccination recule petit à petit, car certains parents refusent de comprendre l'utilité de la démarche. C'est l'inconvénient des campagnes de prévention fructueuses: après plusieurs décennies, on en oublie la gravité de la maladie d'autrefois et l'on finit par tomber dans la nonchalance ou de fausses certitudes.

À cela s'ajoutent des rumeurs négatives persistantes sur le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. Certains prétendent qu'il favorise l'autisme et provoque l'inflammation des intestins. De purs bobards! Le vaccin n'a pratiquement pas d'effets secondaires (seulement dans 0,5% des cas), et ces derniers sont bénins.

Le rôle des employeurs

Selon le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), les gens âgés de 20 à 40 ans sont les moins bien pro-

tégés contre la rougeole, pour n'avoir reçu qu'un seul vaccin lorsqu'ils étaient enfants. Les personnes concernées auraient tout intérêt à se faire vacciner dès à présent une seconde fois.

En principe, l'employeur pourrait fournir ce vaccin, comme on le fait pour la grippe. Ce serait certes une démarche volontaire, et de toute façon non contraignante. Il y a là matière à réflexion, surtout que les employeurs doivent déjà penser aux

commandes de vaccins pour l'automne. Nous pouvons d'ailleurs remercier ceux qui fournissent le vaccin contre la grippe à leur personnel, car les gens qui se font vacciner au travail sont en moyenne 12% moins souvent malades durant l'épidémie de grippe.

Trop de gens considèrent encore la grippe comme une maladie inoffensive. Pourtant, elle emporte chaque année plusieurs centaines de personnes dans la tombe suite à des complications. L'efficacité du vaccin se constate essentiellement dans une diminution des dites complications: le nombre d'hospitalisations chute de 70% et le taux de mortalité régresse même de 80%.

Et je n'ai encore rien dit des effets indirects. Lorsque j'étais encore aux études, notre professeur, le virologue Van Ranst, nous avait montré, à l'aide d'un graphique éclairant, comment le Japon avait connu à la fin des années 80 une forte hausse de mortalité chez les personnes âgées, après que l'obligation de vacciner les enfants contre la grippe a été abrogée suite à la pression politique.

J'espère en tout cas que nous pourrions endiguer cette déferlante de fake news et de désinformation qui s'abat sur les «dangers» de la vaccination, et que nous pourrions continuer à convaincre les citoyens, ainsi que les employeurs en particulier, de son utilité.

Certains prétendent que le vaccin contre la rougeole, la rubéole et les oreillons favorise l'autisme et provoque l'inflammation des intestins. De purs bobards!